

# Le président du Département de l'Allier appelle à manifester contre les éoliennes

Publié le 16/10/2022 à 17h58

Écrit par **Solenne Barlot.**



Le président du Conseil départemental de l'Allier s'oppose à l'implantation de nouvelles éoliennes dans le département. (Photo d'illustration) ● © LIONEL BONAVENTURE / AFP

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)

Allier

Auvergne-Rhône-Alpes

  
chez moi

  
#onvous  
répond

  
programmes

  
menu

# Le président du Conseil départemental de l'Allier Claude Riboulet appelle à manifester samedi 22 octobre contre l'implantation d'éoliennes sur le département. Selon lui, celles-ci pourraient nuire de bien des façons à l'attractivité du Bourbonnais.

Samedi 22 octobre, les Bourbonnais sont appelés à manifester par le président du Conseil départemental de l'Allier. Il s'oppose à l'installation de nouvelles éoliennes sur le département. Plusieurs raisons motivent ce refus et parmi elles, la perte d'attractivité que pourraient, selon lui, engendrer ces projets.

Pourquoi vous opposez-vous à l'implantation d'éoliennes sur le territoire bourbonnais ?

Claude Riboulet : *"Un des problèmes, c'est qu'entre les projets dont on entend parler et ceux qui sont avancés, il y a une différence. Aujourd'hui, on sait que c'est plusieurs dizaines de projets éoliens qui pourraient s'implanter dans l'Allier. On veut préserver nos paysages. Le problème du département aujourd'hui, c'est un problème de démographie et d'attractivité. On a un département malheureusement qui connaît une déprise démographique. Pourtant, on a un certain nombre d'atouts extrêmement qualitatifs, de patrimoine naturel, de patrimoine paysager et de patrimoine bâti historique. Ce qu'on ne veut pas, c'est que le développement anarchique d'éoliennes industrielles vienne dénaturer ce qui fait aujourd'hui la valeur ajoutée du cadre de vie bourbonnais."*

C'est donc une question esthétique ?

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Claude Riboulet : *"Quand ça sera beau sur le Mont-Saint-Michel, quand ça sera beau sur l'île de Ré, sur l'île d'Oléron, quand ça sera beau sur l'île de Lérins, dans la baie de Cannes, ça sera beau aussi en*

S'inscrire



chez moi



#onvous  
répond



programmes



menu

## Comment produire de l'énergie durable sur le territoire ?

Claude Riboulet : *"Pour la transition énergétique, on fait du photovoltaïque, on a des projets qui se développent dans l'Allier, qui n'ont pas cet impact visuel. On est favorable à l'hydroélectricité. On peut parler du projet de microcentrale hydroélectrique sur le pont barrage à Vichy, qui, aujourd'hui, fait l'objet de recours. Mais les éoliennes, on considère que ça sera un handicap et pas un atout de développement."*

Avez-vous l'impression d'être défavorisés par rapport à d'autres zones ?

Claude Riboulet : *"Ce qu'on sait, c'est qu'il y a des territoires sur la région qui sont mieux préservés. Si vous prenez les Savoies, par exemple pour des tas de raisons, y compris de présence d'un certain nombre d'animaux protégés, il n'y a quasiment qu'une zone de développement, voire pas de développement. Nous, on est le département de la région sur lequel il devrait normalement y en avoir le plus à venir. Si on commence de lâcher davantage demain, ça sera le département qui va se retrouver avec des dizaines de mâts. Ce sont les données de croissance de production éolienne qu'il y a dans le schéma régional de développement. Il suffit d'aller sur le site de la Dreal pour regarder les cartes indicatives de possibilités d'implantation. On est, sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département qui normalement est le plus ciblé pour en accueillir."*

Cela est-il accepté par les habitants ?

Claude Riboulet : *"Je n'ai pas reçu un coup de fil, un courrier, pour me dire "Je veux des éoliennes dans mon village." Par contre, j'ai des coups de fil, des courriers, des pétitions de gens qui se sont structurés en association ou à titre individuel, qui surtout n'en veulent pas."*

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#) Notamment ceux qui viendraient à habiter ou qui habitent en proximité de projets d'implantation. Au tout début de l'été, je visitais un

S'inscrire



chez moi



#onvous  
répond



programmes



menu

*aura pas : Ça va nuire à l'attractivité, c'est certain. Demandez aux habitants qui ont déjà quelques parcs éoliens, demandez à un certain nombre d'habitants ce qu'ils pensent du projet d'extension à Saint-Nicolas-des-Biefs."*

Cela peut-il nuire, selon vous, au tourisme ?

Claude Riboulet : *"Le Conseil départemental a délibéré plusieurs fois contre ce principe du développement anarchique des éoliennes. On avait aussi délibéré pour soutenir la proposition parlementaire de loi du sénateur du Puy-de-Dôme Jean-Marc Boyer, qui dit qu'il faut adapter le principe d'éloignement. Aujourd'hui, une éolienne doit être à 500 mètres d'une habitation. Sauf que ça a été fixé à l'époque où les éoliennes faisaient 50 mètres. Aujourd'hui, on demande le h10, c'est-à-dire 10 fois la hauteur du mât pour calculer l'éloignement. Quand on a des projets d'éoliennes industrielles de 240 mètres, ça veut dire qu'il faut que ce soit à 2,4 km des habitations. Le minimum minimorum, ça serait 1 km de toute habitation. Puisqu'aujourd'hui, on a des projets de très grande hauteur, il faut en proportion éloigner ces mâts des habitations."*

Qu'est ce qui provoque cette levée de boucliers selon vous ?

Claude Riboulet : *"Ce sont des choses simples. Il suffit d'ailleurs de demander aux habitants. L'esthétique, on en a beaucoup parlé, d'aucuns se plaignent des nuisances, notamment des nuisances sonores. Encore une fois, il y a une association d'habitants, depuis une quinzaine d'années, qui disent qu'ils sont impactés par un bruit de fond. Il y a un 3e argument que j'entends aussi et que je comprends : la dépréciation immobilière. Quand vous avez acheté une maison, que vous avez fait construire, c'est assez légitime que vous puissiez être inquiet de savoir si demain votre bien aura toujours la même valeur dans une revente éventuelle. Les porteurs de projets qui veulent*

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

*construire une éolienne, qu'ils viennent avec 50 nous prêts à acquérir les biens. Puisqu'on nous dit qu'il n'y a pas de*

S'inscrire



chez moi



#onvous  
répond



programmes



menu

historique, qui sont notamment inscrits aux monuments historiques auxquels, et c'est normal, l'architecte des bâtiments de France impose un certain nombre de contraintes architecturales sur la manière de refaire les travaux, de refaire les couvertures, d'enduire les murs... On a aujourd'hui un certain nombre de lois, de règlements qui disent qu'il faut préserver ces patrimoines bâtis et on va considérer qu'une visibilité avec de l'éolienne ne pose de problème à personne."

#éolien #énergie #environnement #polémique #société

 partager cet article

## A lire aussi

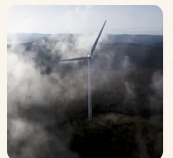
Une subvention du Département de l'Allier pour un collectif anti-éolien provoque la colère des Verts



Allier : polémique autour d'un projet d'éoliennes



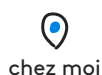
Une subvention du Département de l'Allier pour un collectif anti-éolien provoque la colère des Verts



Tous les jours, recevez l'actualité de  votre région  par newsletter.

[Ignorer](#)

S'inscrire



# Autour de vous

## Allier

### Vos dernières actualités

Emploi : La Poste recrute dans le Puy-de-Dôme

Samuel Paty : deux ans après, à Moulins, l'hommage des élèves de son ancien lycée

Le président du Département de l'Allier appelle à manifester contre les éoliennes

[Accueil](#) > [Auvergne-Rhône-Alpes](#) > [Allier](#) > Le président du Département de l'

## l'actualité de votre région, dans votre boîte mail

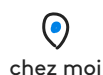
Recevez tous les jours les principales informations de votre région, en vous inscrivant à notre newsletter

Tous les jours, recevez l'actualité de  votre région  par newsletter.

exemple@mail.fr

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)



chez moi



#onvous  
répond



programmes



menu

auvergne  
rhône-alpes

Voir nos archives ▾

plan du site

mentions légales

gérer mes traceurs

confidentialité

Droits de reproduction et de diffusion réservés ©2022 France TV

Tous les jours, recevez l'actualité de  votre région  par newsletter.

[Ignorer](#)

S'inscrire



chez moi



#onvous  
répond



programmes



menu